

OCBM du Hainaut du 1 décembre 2022 : Document préparatoire au point 2.3

Evaluation intermédiaire de la ligne 82 Mons – La Louvière - Trazegnies : plan d'actions suite au bilan et ambitions tactiques

Annexes :
Fiches liaisons
Plan d'actions

1. Contexte de l'évaluation

Sur base d'un processus nouvellement défini et partagé lors des derniers organes de consultations de bassins de mobilité, l'AOT pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation (une évaluation intermédiaire et une évaluation finale) pour chaque ligne modifiée ou créée, en intégrant les parties prenantes impliquées, suivie chacune d'un plan d'action.

La ligne 82 « Mons – La Louvière – Trazegnies » a fait l'objet d'une importante amplification d'offre en décembre 2021, pour laquelle l'Autorité Organisatrice des transports émettait certaines réserves. L'OCBM du 25 mai 2021 avait pris acte que le renforcement au ¼ h en journée de la ligne 82 fin 2021 fera l'objet d'une analyse approfondie de la ligne en 2022 avant la mise en œuvre d'ajustements de l'offre en 2023. L'Organe sera invité à remettre son avis sur cette évaluation et sur les ajustements envisagés à ce moment.

Ce projet d'évolution de l'offre a ainsi été balisé comme suit :

- Phase 1 – Mise en place du projet proposé par l'OTW – lancement 01/12/2021 :
 - 1) Lancement de 5 nouvelles lignes scolaires
 - 2) Très important renfort de fréquence par le passage d'un bus toutes les 30 minutes à un bus toutes les 15 minutes sur la totalité de la ligne (d'une longueur d'approximativement 40 km) entre 6h00 et 19h00, du lundi au vendredi (en période scolaire et en période de vacances). Cela correspond à un doublement de l'offre sur la ligne.
- Phase 2 – Etude visant à identifier des opportunités d'évolution de la ligne – finalisation fin 2022 :

Réalisation, par le bureau d'étude STRATEC mandaté par l'OTW, d'une étude Origine-Destination et d'une enquête de satisfaction visant à déterminer les évolutions potentielles de la ligne, sans nouvelle augmentation de l'offre supplémentaire et portant principalement sur l'analyse des points suivants :

 - Augmentation de l'amplitude horaire ;
 - Augmentation de la fréquence le week-end ;
 - Pertinence d'introduire des services partiels.
- Phase 3 – Evaluation intermédiaire
 - Tenue d'un atelier d'évaluation le 11/10/22 regroupant les parties prenantes (Communes, OTW, SNCB, IDEA, AOT, hôpitaux, ...) et présentation des résultats de l'étude STRATEC

- Sur base de ces éléments :
 - o Définition par l'AOT des niveaux de service cibles pour chacune des liaisons de l'axe de la ligne 82 ;
 - o Réalisation d'un plan d'actions qui répertorie les actions à prendre au niveau opérationnel et de promotion.

Ce sont ces deux éléments qui font l'objet de la présente note.

- Phase 4 – Mise en place d'une offre améliorée et pérenne – fin 2023.
 Cette offre fera l'objet d'une évaluation finale au printemps 2025.

2. Premier bilan de la ligne

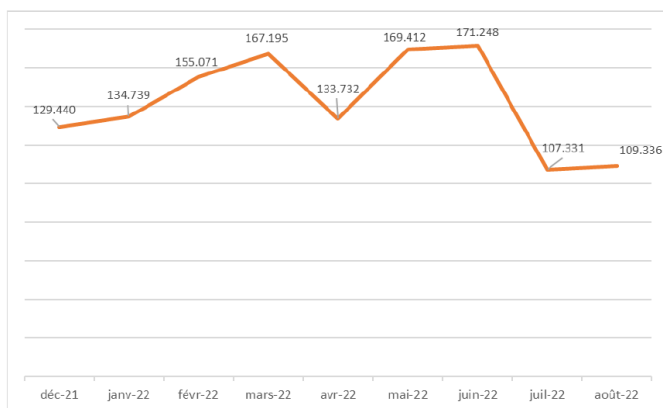


www.wallonie.be
N° vert : 1718

Constats OTW :

Evolution des embarquements pour la période allant de décembre 2021 à août 2022

- Progression entre décembre 2021 et juin 2022, avant une diminution lors de la période estivale
- Fréquentation moindre lors des périodes de vacances scolaires
- **+ 27%** si on compare avec la période de référence (décembre 2018 à août 2019)
- **+ 60%** si on compare les mois de juillet et août avec la période de référence (juillet 2019 à août 2019)



Principaux résultats de l'étude de satisfaction

- 94% de voyageurs globalement satisfaits
- 18% de voyageurs mécontents de l'offre le weekend
- 19% de voyageurs peu ou pas satisfaits pour la ponctualité

Conclusions du bureau d'études STRATEC :

La ligne 82 :

- Souffre d'un déséquilibre en volume d'offre entre la semaine et le weekend, ce point est confirmé par les comptages et par l'enquête de satisfaction.
- Traverse une multitude de territoires sur son tracé de 42 km, avec des enjeux variant fortement d'un point à un autre, il paraît donc pertinent d'adapter l'offre pour tenir compte des différences de niveau de trafic observées entre les territoires urbains (Mons et La Louvière) et moins denses (Boussoit et Trazegnies en particulier).

3. Définition de niveaux de service cibles par liaison suite à l'évaluation

Suite à l'étude réalisée par le bureau d'étude STRATEC sur la ligne 82 et à l'atelier d'évaluation de l'offre, l'AOT propose de redéfinir comme suit les différentes liaisons et niveaux de service à mettre en place sur l'axe de la ligne 82.

Quatre liaisons sont proposées d'ouest en est :

- Une liaison intercommunale principale Mons – Havré – Boussoit - Maurage – La Louvière ;
- Une liaison urbaine Mons – Havré ;
- Une liaison urbaine Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz ;
- Une liaison intercommunale principale La Louvière - Chapelle-Lez-Herlaimont (- Trazegnies) ;

Chaque liaison fait l'objet d'une fiche détaillant les points d'intérêt desservis, les correspondances ciblées et les niveaux de services. Celles-ci se trouvent en annexe de la présente note.

Ces fiches précisent également les objectifs d'intermodalité avec le ferroviaire qui sont ciblés en gare de Mons et de La Louvière centre uniquement. Aucun objectif de correspondance dans les gares intermédiaires n'a été identifié.

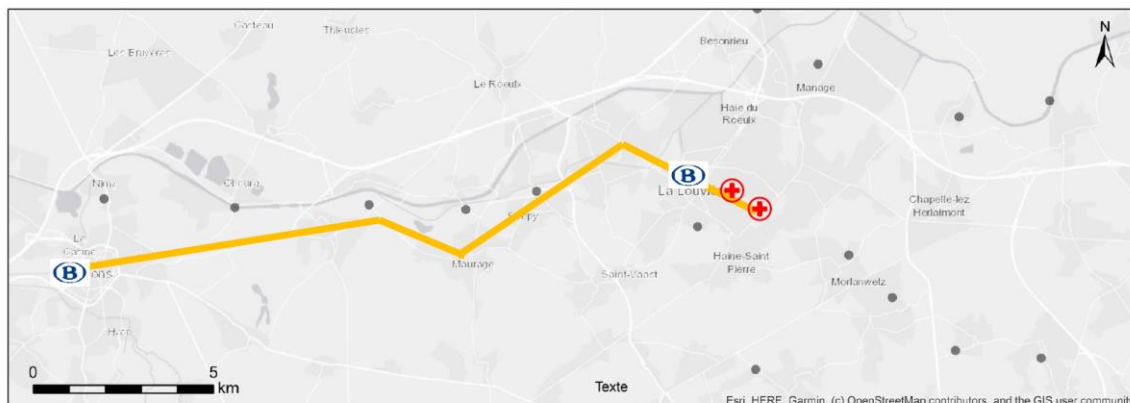
3.1. Liaison intercommunale principale « Mons – Havré – Boussoit - Maurage – La Louvière »

Elle permet de connecter les villages de Maurage et de Boussoit à leurs deux principaux pôles de destinations (Mons et La Louvière). Elle dessert les hôpitaux du Tivoli et de Jolimont.

Combinée à la liaison urbaine Havré-Mons, elle permet de bénéficier d'une offre attractive entre Mons et Havré.

Combinée à la liaison urbaine Bracquegnies- La Louvière - Morlanwelz, elle permet de bénéficier d'une offre attractive entre La Louvière et Bracquegnies.

Elle permet la correspondance en gare de Mons avec le train pour Bruxelles.



Les niveaux de services sont les suivants :

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 9h et 20h

3.2. Liaison urbaine « Mons – Havré »

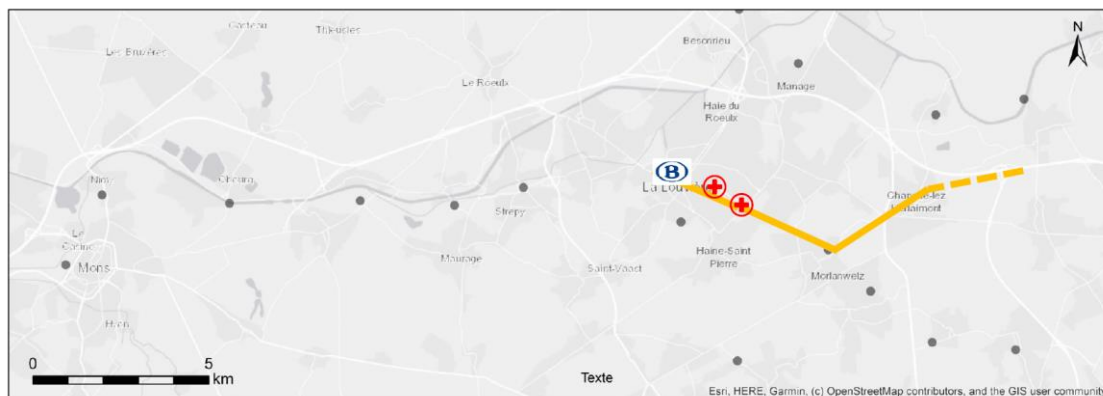


Cette liaison urbaine permet de connecter Havré à son principal pôle de destination : Mons. Combinée en alternance horaire à la liaison intercommunale principale Mons – Havré – Bousoit - Maurage – La Louvière, elle permet d'offrir une fréquence attractive entre Mons et Havré. En cumulé, le niveau de service est ainsi plus important que celui initialement défini dans le PRTP de la zone de Mons en offrant 4 bus/h toute la journée (7h-20h).

Les niveaux de services de cette liaison sont les suivants :

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 7h et 21h

3.3. Liaison intercommunale principale « La Louvière – Morlanwelz – Chapelle (-Trazegnies) »



Elle permet de connecter Chapelle-Lez-Herlaimont aux pôles de La Louvière et de Morlanwelz. Elle dessert les hôpitaux du Tivoli et de Jolimont. Combinée en alternance horaire à la liaison urbaine Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz, elle permet d'offrir une fréquence attractive entre La Louvière et Morlanwelz.

Les niveaux de services sont les suivants :

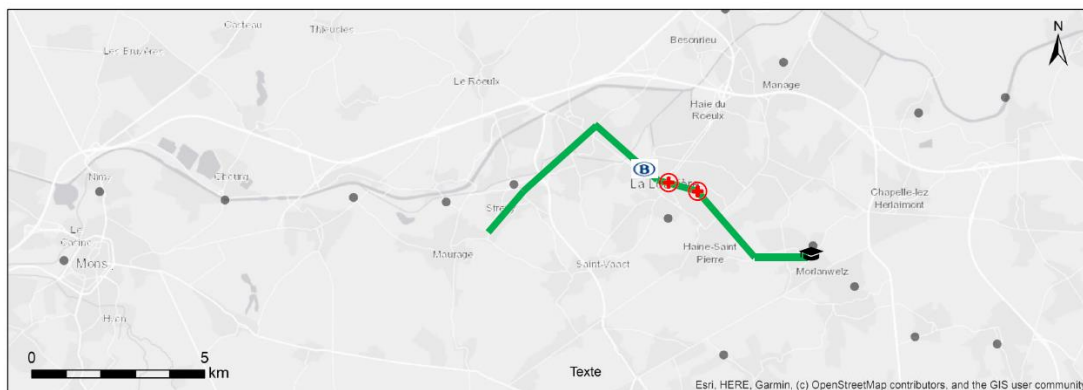
- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 5h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 9h et 20h

Certains parcours sont prolongés jusqu'à Trazegnies toute la journée, offrant une liaison chaque heure vers Morlanwelz et La Louvière au lieu de la liaison uniquement scolaire prévue initialement dans le PRTP de Charleroi Ouest.

Extension vers Trazegnies :

- En semaine (scolaire) : 1 bus/h entre 5h et 20h
- En semaine (vacances) : 1 bus/heure entre 5h et 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 9h et 20h
- Ne circule pas le dimanche

3.4. Liaison urbaine « Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz »



Elle permet la desserte du pôle urbain de La Louvière et de sa périphérie dense (Bracquegnies, Houdeng-Aimeries, Morlanwelz). Elle dessert le pôle commercial et culturel de la Louvière, la gare de la Louvière-Centre, les hôpitaux du Tivoli et de Jolimont et le pôle scolaire de Morlanwelz.

Combinée en alternance horaire aux liaisons intercommunales principales Mons – Havré – Bousoit - Maurage – La Louvière et La Louvière – Morlanwelz – Chapelle (- Trazegnies), elle permet de bénéficier d'une offre attractive entre Bracquegnies, La Louvière et Morlanwelz. En cumulé, le niveau de service est similaire à celui initialement défini dans le P RTP de la zone de Charleroi Ouest entre Morlanwelz et La Louvière (en offrant 4 bus/h la journée) mais réduit entre Chapelle et Morlanwelz (en offrant 2 bus/h la journée).

Elle permet la correspondance en gare de La Louvière-Centre avec le train pour Bruxelles.

Les niveaux de services sont les suivants :

- En semaine (scolaire) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- En semaine (vacances) : 2 bus/h entre 7h et 20h ; 1 bus/h après 20h
- Samedi : 1 bus/h entre 7h et 23h
- Dimanche : 1 bus/h entre 7h et 21h

4. Plan d'actions :

L'ensemble du plan d'action détaillé est repris en annexe et résumé selon 3 axes ci-dessous (opérationnel et promotion).

Ce plan d'action ne reprend pas les évolutions tactiques présentées au point 3 du présent document et reprises dans les fiches de liaisons en annexe.

Les remarques formulées en atelier concernant la ligne 167 ne font pas partie de ce plan d'action et ont été transmises à l'OTW. Elles seront étudiées dans le cadre de l'étude opérationnelle réalisée actuellement dans le cadre du redéploiement de la zone Nord-Ouest de Charleroi.

4.1. D'un point de vue des cheminements et infrastructures

Une série d'actions ont été identifiées afin d'améliorer l'accessibilité intermodale de l'offre sur cette ligne et contribuer davantage au transfert modal visé. Ces actions nécessitent une prise en main par différentes parties prenantes (OTW, Communes, SPW Routes, SNCB, ...), selon le plan détaillé en annexe.

Elles concernent principalement :

- La mise en place d'infrastructures de priorisation bus ;
- L'entretien des abris bus ;
- La signalétique.

4.2. D'un point de vue promotion de l'offre

Renforcer la promotion de la ligne notamment pour les principaux POI (notamment les hôpitaux et écoles supérieures).

4.3. D'un point de vue de l'itinéraire

Etudier la possibilité de disposer d'un itinéraire plus structurant (le long de la nationale) au niveau de Chapelle-Lez-Herlaimont.

5. Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du bilan réalisé pour la ligne 82 « Mons – La Louvière – Trazegnies » et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par ce renforcement récent de l'offre.

Il émet un avis favorable sur l'adaptation des ambitions régionales proposées par l'AOT, amendant les Plans régionaux de transport publics (« PRTP ») de la zone Nord-Ouest de Charleroi et de Mons en cours d'étude opérationnelle, pour les liaisons suivantes :

- liaison intercommunale principale Mons – Havré – Boussoit - Maurage – La Louvière ;
- liaison urbaine Mons – Havré ;
- liaison urbaine Bracquegnies – La Louvière – Morlanwelz ;
- liaison intercommunale principale La Louvière - Chapelle-Lez-Herlaimont - (Trazegnies).

Il demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre pour fin 2023.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, SPW Routes, SNCB) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et de sécurité.